



Location : fuite d'eau sous plancher : qui est responsable ?

Par **Epoxxsv**, le **18/01/2012** à **21:14**

Bonjour,

Je suis locataire dans un appartement depuis 1 ans et demi au rez de chaussé d'un immeuble. Sous notre appart une personne retape un local en souplex.

Hier, en lançant une machine a lavé il s'avère que cela a provoqué une fissure au plafond du local en dessous et provoqué une fuite.

Aucune fuite d'eau n'est visible a l'intérieur de notre appartement, la fuite est donc entre notre plancher et le plafond du local de dessous.

Ma question : quel est la démarche a suivre sur ce type de problème?

Est-ce a l'assurance de la personne qui habite en dessous de gérer ce problème, est-ce a l'agence immobilière gérant l'appartement, est-ce au propriétaire de l'appartement, est-ce au syndicat de l'apart ou est-ce a mon assurance?

Je précise que visiblement ce problème ne serais pas nouveau, a mon arrivé dans cet apart un plombier a testé tout les conduites d'eau car le local du dessous a un taux d'humidité de 100% et refusait de sécher mais n'a rien détecté.

En vous remerciant de votre aide.

Cordialement